

HO Hai Quang

**L'ÎLE DE LA RÉUNION
(1961-2020)**

**DE LA PLANTATION
AU CAPITALISME
DÉPENDANT**



INTRODUCTION

Les principales approches de l'évolution économique et sociale

Jusqu'à présent, quatre types d'approches ont été utilisés pour étudier l'évolution de l'économie de La Réunion depuis la départementalisation.

La première a consisté à prendre des "photographies" statistiques (valeur ajoutée, nombre de travailleurs par secteur d'activité...) du système productif, à différentes périodes de son évolution, pour les comparer et finalement conclure que, jusqu'au début des années 1960, le secteur primaire était prédominant alors qu'aujourd'hui c'est le tertiaire qui occupe, de très loin, la première place.

La seconde approche part du constat que La Réunion est une "petite économie insulaire" politiquement dépendante d'une grande métropole. Cette dépendance, ajoutée aux caractéristiques propres aux "petites économies insulaires" (exiguïté du territoire, faible population, insularité, grand isolement), explique les spécificités de leur trajectoire de développement. Les théories des "petites économies insulaires" constituent une branche de l'économie du sous-développement.

La troisième approche "s'emboîte", en quelque sorte, dans la précédente en ce qu'elle consiste à appliquer la théorie du "syndrome hollandais" au cas de La Réunion vue comme "une petite économie insulaire" politiquement dépendante d'une métropole. Du fait de son statut de département d'Outre-mer et de région ultrapériphérique, elle reçoit gratuitement de la métropole et de l'Union européenne d'importantes aides qui forment une "rente". Celle-ci constitue un "moteur externe" de croissance, mais provoque en même temps une série de "distorsions" économiques et sociales affectant les structures productives, la répartition des revenus, les prix et l'emploi¹.

La quatrième approche cherche à vérifier la "théorie de la convergence" selon laquelle les écarts de développement entre les pays pourraient se combler grâce à une croissance économique plus rapide des pays retardataires. Il s'agit donc de savoir dans quelle mesure celle que La Réunion a enregistrée depuis un demi-siècle lui a permis de rattraper ses divers "retards" sur la France continentale.

¹ CEROM, Émergence de nouveaux moteurs de croissance, Le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002, 2005 ; CEROM, Bilan macroéconomique de La Réunion (2000-2010), Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ?, 2013.

Le syndrome hollandais et l’Outre-mer

L’expression “syndrome hollandais” est apparue à la fin des années 1970 pour désigner les effets économiques délétères qui s’abattirent sur les Pays-Bas à la suite de la découverte de grands gisements de gaz dans la province de Groningue, puis dans le reste du pays et en mer du Nord. La manne gazière, au lieu d’enrichir le pays, provoqua son appauvrissement. Une explication théorique de ce phénomène a été proposée par W. Max Corden et J. Peter Neary².

Un certain nombre d’économistes se sont servis de cette théorie pour interpréter le fonctionnement des économies ultramarines³. Aux fins de l’analyse, les économies domiennes sont décomposées en deux secteurs : un “secteur abrité” de la concurrence internationale (BTP, transports intérieurs...) et un “secteur exposé” à cette concurrence (produits d’exportation, produits issus des activités d’import-substitution...). Dans le “secteur abrité”, les sursalaires versés par les administrations non seulement élèvent les coûts de production, mais créent aussi sur le marché intérieur, une importante demande additionnelle. C’est pourquoi les prix des biens et des services issus de ce secteur s’établissent à des niveaux plus élevés qu’en métropole. Les premières victimes de cette situation sont les consommateurs qui subissent “la vie chère”. Mais les entreprises du “secteur exposé” pâtissent aussi de cette situation. En effet, elles doivent non seulement aligner leurs salaires sur ceux du “secteur abrité”, mais aussi se fournir en intrants coûteux auprès de lui, ce qui élève leurs coûts de production.

Comme, en raison de la concurrence internationale, ces entreprises ne peuvent pas répercuter ces coûts sur leurs prix de vente, leurs marges de profit sont entamées. Le faible taux de profit qu’elles dégagent entraîne inévitablement une réallocation des facteurs de production (travail et capital) vers le “secteur abrité” dont le développement s’effectue au détriment du “secteur exposé”.

Pour contrer ces effets néfastes, l’État recourt à des moyens variés (défiscalisation, baisse des charges, emplois aidés, protectionnisme) mais sans efficacité réelle car ils ne font que masquer le mal sans s’attaquer à ses causes. En fait, pour les économies ultramarines, la “seule véritable et saine” solution à long terme consisterait à renoncer à la rente et à fonder leur développement sur leur secteur d’exportation et sur le tourisme.

Les économistes ne sont pas les seuls à utiliser la théorie du “syndrome hollandais” pour interpréter le fonctionnement des économies domiennes. Députés, sénateurs, élus locaux s’appuient sur cette même grille de lecture pour proposer diverses réformes⁴.

² Cf. “Booming sector and de-industrialisation in a small open economy”, *Economic Journal*, vol. 92, december 1982.

³ Bernard Poirine, *Éloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d’Outre-mer*, in *économies d’Outre-mer*, 2007.

⁴ Marc Laffineur, *Les départements d’Outre-mer : un pacte pour l’emploi*, p. 69. Jean-Pierre Brard utilise la même grille de lecture dans son *Rapport relatif à l’amélioration de la transparence des règles applicables aux pensions de retraite et aux rémunérations Outre-mer*, 13 mars 2007.

L'ambition du présent essai

Se plaçant dans la continuité des trois essais précédents⁵, la présente étude analyse surtout les transformations des *modes de production*. Elle cherche à montrer comment certains composants de la société de plantation, qui dominait l'économie de La Réunion en 1960, ont été éliminés pendant que d'autres ont été remodelés et réarticulés pour créer une partie de l'économie actuelle. Mais celle-ci ne résulte pas seulement de ce mouvement de décomposition / recombinaison de l'ancienne société. Dans le même temps, de nouveaux modes de production et de consommation ont été introduits à La Réunion et ont favorisé l'émergence d'un nouveau système économique dont le développement a été soutenu par un ensemble de dispositifs financiers et fiscaux. Il s'ensuit que l'évolution économique et sociale d'ensemble est d'une grande complexité, d'autant plus que toutes ces transformations se sont déroulées en même temps et se sont influencées.

Rendre compte de l'histoire économique ne peut simplement se résumer à suivre des grandeurs statistiques (PIB, consommation, investissement, épargne, chômage...) et à montrer comment elles s'enchaînent. Au-delà de ces grandeurs, il y a des hommes qui ne sont pas des individus isolés et dotés d'une parfaite rationalité économique. Ils forment des groupes, des catégories sociales, des classes sociales dont les intérêts peuvent être divergents. Les conflits qui naissent de cette situation influent sur l'évolution de la société.

Plan de l'étude : ordre logique et chronologique de l'exposé

Le plan de cet essai n'a pas été bâti en privilégiant l'ordre chronologique qui aurait conduit à distinguer deux parties : la première concernant la période 1960 à 1985, et la seconde allant de 1985 à aujourd'hui. En effet, un tel plan aurait inévitablement entraîné de très nombreuses répétitions car chaque sujet traité dans la première partie aurait dû être repris dans la seconde, en y ajoutant les transformations le concernant.

Pour une meilleure compréhension de l'évolution économique, mieux valait privilégier l'ordre logique selon lequel les phénomènes s'enchaînent en distinguant cinq parties.

La première retrace la formation et les changements du contexte général dans lequel l'économie de La Réunion évolue depuis les années 1960 : il s'agit de présenter les bouleversements, au niveau mondial et national, qui ont conduit le gouvernement à organiser le rattrapage économique des DOM.

⁵ HO, Contribution à l'Histoire économique de l'île de La Réunion (1642-1848), L'Harmattan, 1998. Histoire économique de l'île de La Réunion (1849-1881), L'Harmattan, 2004. La Réunion, histoire économique (1882-1960), L'Harmattan, 2008.

Mais en même temps, ces bouleversements ont provoqué l'élimination des cultures secondaires d'exportation et la restructuration du secteur sucrier. Cet effondrement de l'économie de plantation est présenté dans la seconde partie.

La troisième partie est consacrée aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour créer les bases d'une nouvelle économie se substituant à l'économie de plantation. Ils ont consisté à réduire la pression démographique, édifier un outillage économique collectif moderne et améliorer les conditions de la reproduction de la force de travail (augmentation du salaire direct et indirect, construction de logements sociaux, meilleur accès aux soins, à l'instruction et à la formation), remplacer le franc CFA par le franc français.

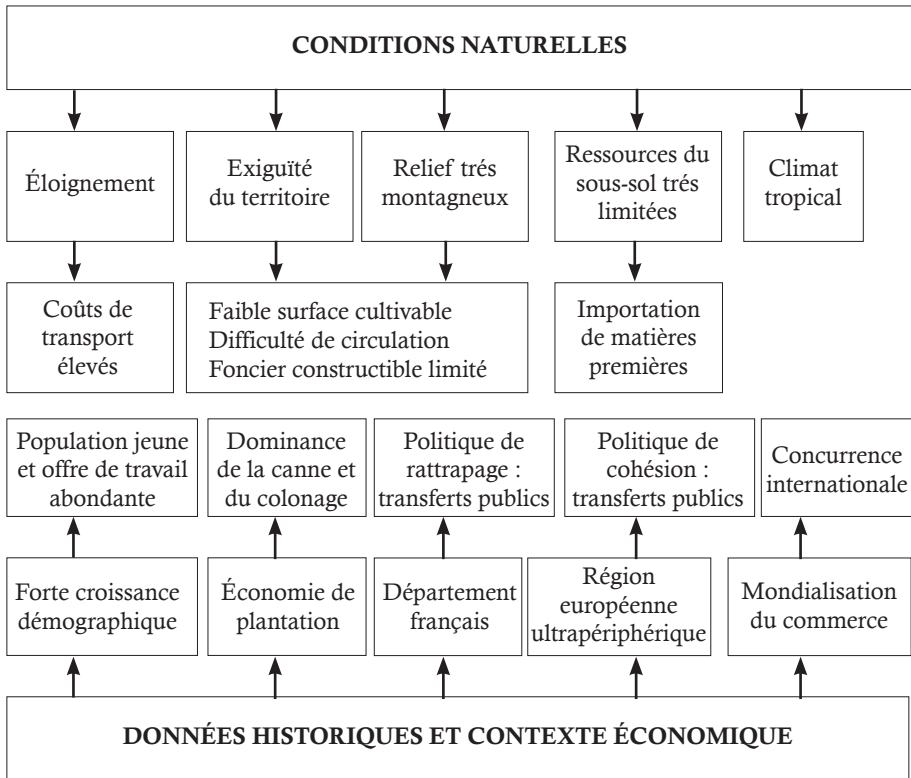
La quatrième partie expose comment l'extension du marché intérieur et la mise en œuvre d'une politique de l'offre ont suscité l'émergence et le développement de nouveaux secteurs de production fonctionnant sur la base de la petite production marchande et du capitalisme.

La cinquième partie utilise les données de la comptabilité nationale pour rendre compte de la croissance économique, des transformations du système productif et des avancées que l'île a enregistrées dans le domaine du développement humain. Mais il reste que les inégalités de revenus demeurent criantes tandis que persiste un chômage massif.

Certes, l'évolution historique de l'économie de La Réunion est plus compréhensible quand elle est présentée selon un ordre logique. Mais il était également indispensable de tenir compte du fait que les phénomènes se déroulent dans un cadre temporel qu'il ne fallait pas négliger. C'est pourquoi, dans les différents chapitres qui composent chacune des parties, les "faits" sont présentés en respectant l'*ordre chronologique*.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

I – LES DONNÉES NATURELLES, HISTORIQUES ET INTERNATIONALES

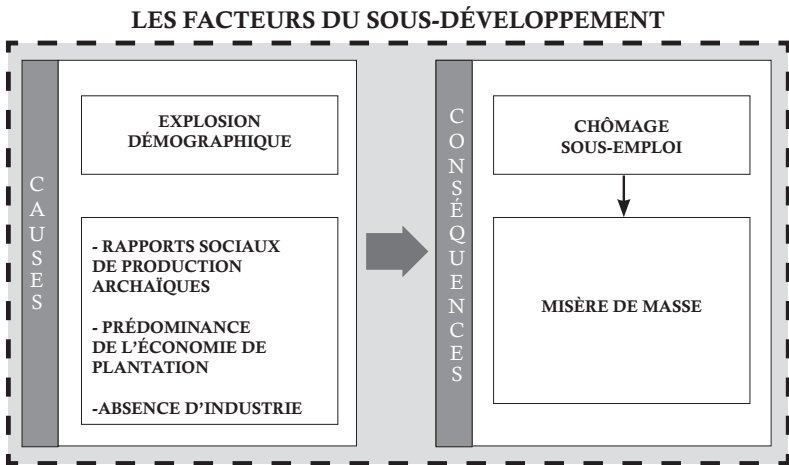


II – DU SOUS-DÉVELOPPEMENT À LA POLITIQUE DE “RATTRAPAGE”

L'aggravation du sous-développement

Dans les années 1950, les progrès apportés par la départementalisation dans les domaines médical et sanitaire avaient entraîné une très forte augmentation de la natalité. Elle se traduit par une arrivée massive de jeunes sur le marché du travail à partir du milieu des années 1960.

L'économie de plantation étant incapable de créer suffisamment d'emplois, la situation économique et sociale de l'île se dégrada avec l'apparition d'une nouvelle forme de chômage : le chômage total et permanent. Le graphique ci-après décrit l'articulation des différents facteurs qui conduisirent à une aggravation du sous-développement.



Les raisons du déclenchement de la politique de rattrapage

Les années 1960 marquent pour les DOM-TOM le début d'une nouvelle ère économique et sociale. L'accession des colonies africaines à la souveraineté politique eut pour effet de conduire la France à resserrer les liens qui l'unissaient à ce qui lui restait de son empire colonial afin de pouvoir maintenir sa place sur l'échiquier économique et politique international. Dans le sud-ouest de l'océan Indien, l'indépendance de Madagascar transforma La Réunion en centre à partir duquel la France entendait exercer son influence dans cette partie du monde.

Pour lui permettre de jouer ce rôle, il fallait déployer une politique de rattrapage économique et social. Elle s'imposait d'abord pour des raisons de solidarité nationale et d'égalité : La Réunion faisant partie intégrante de la France, ses habitants devaient pouvoir bénéficier des mêmes services publics, des mêmes avantages sociaux que les métropolitains. Mais le rattrapage économique et social constituait aussi le meilleur moyen de maintenir les DOM dans le giron de la France parce qu'il permettait de combattre l'influence grandissante des forces indépendantistes et autonomistes. Enfin, le relèvement du niveau de vie des populations domiennes offrait aux industries métropolitaines la possibilité d'étendre leurs marchés.

Souhaitable, cette politique a pu être appliquée parce que deux conditions de base se sont trouvées réunies à partir des années 1960 : le retour de la stabilité politique après la création de la V^{ème} République et la poursuite d'une croissance économique rapide. La France a alors commencé à déployer dans les DOM, à la fois des mesures économiques et sociales d'urgence, et des mesures visant à créer les bases de la sortie du sous-développement.

III – LES MESURES D'URGENCE

La baisse de la pression démographique

Le premier objectif des mesures d'urgence était de ralentir la poussée démographique. À cet effet, une politique de migration de travail fut organisée qui permettait en même temps de contenir la poussée du chômage et de mobiliser de la main-d'œuvre au profit de grandes entreprises métropolitaines.

En second lieu, pour faire chuter de façon drastique la fécondité, des structures furent créées pour mettre en œuvre le planning familial, donner des informations sur les méthodes modernes de contraception, diffuser le modèle de la famille avec deux enfants... Certains médecins ne reculèrent devant aucun moyen pour faire baisser la fécondité avec le soutien, au moins passif, de certaines instances publiques.

La politique des “besoins essentiels”

Le second objectif des mesures d'urgence était de lutter contre la grande pauvreté de masse par l'extension aux DOM du compromis social fordiste (à travers la parité sociale puis l'égalité sociale), mais aussi par l'application d'une stratégie des besoins essentiels dont la nouveauté est à souligner.

Jusqu'au milieu des années 1970, la thèse qui prédominait dans les organismes internationaux était en effet que, pour vaincre le sous-développement, il suffisait d'accélérer la croissance économique. Il était admis que les richesses produites "ruisselleraient" vers les plus pauvres en entraînant une élévation de leur niveau de vie. Aucune lutte directement ciblée contre les manifestations du sous-développement n'était donc nécessaire.

À l'encontre de cette conception, le gouvernement déploya dans les DOM un ensemble d'actions spécialement destinées à satisfaire les "besoins fondamentaux" de la population. Cette stratégie de développement, qui rompait avec celle déployée de 1946 à 1960, ne sera officiellement recommandée par les organismes internationaux qu'à partir de 1976 sous le nom de "stratégie des besoins essentiels"¹. Sa mise en œuvre à La Réunion s'est traduite, pour les plus défavorisés, par une meilleure alimentation et une amélioration de leurs conditions de vie grâce notamment à l'arrivée de l'eau courante et de l'électricité dans leur logement.

IV – LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : LE "BIG PUSH"

La théorie du "big push"

La stratégie de développement menée à La Réunion peut être apparentée au "big push" préconisé par Paul Rosenstein-Rodan². Selon cet auteur, le "décollage" économique des régions sous-développées ne peut résulter que d'une "grande poussée" financée par des capitaux extérieurs qui devraient être investis dans tous les secteurs. En effet, du fait qu'il existe une interdépendance générale des activités économiques, les revenus supplémentaires versés par les entreprises d'un secteur donné seraient dépensés dans l'achat d'un large éventail de marchandises, ce qui ouvrirait des débouchés aux entreprises des autres secteurs. La stratégie du "big push" s'oppose donc à celle des "industries industrialisantes", des "pôles de croissance" ainsi qu'à celle de la spécialisation internationale selon laquelle les pays devraient se limiter à produire les biens pour lesquels ils sont les plus aptes ou les moins défavorisés.

¹ Cf. Bureau international du travail, *L'emploi, la croissance et les besoins essentiels*, Genève BIT, 1976.

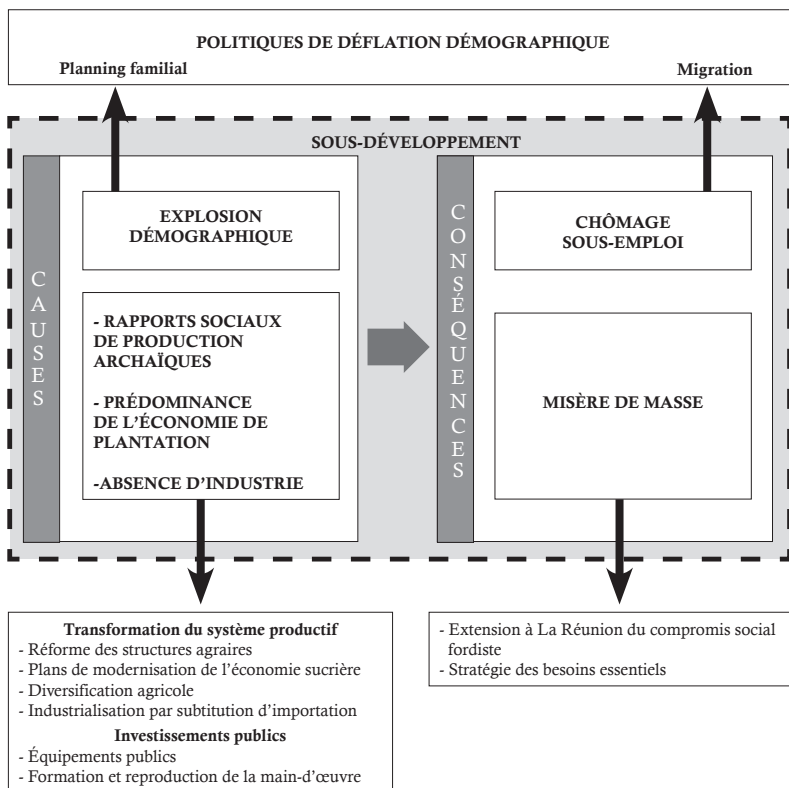
² Dans son article *Problems of industrialisation of Eastern and South-eastern Europe* (cf. *Economic Journal*, juin-septembre 1943), Paul Rosenstein-Rodan expose les problèmes des régions et pays aujourd'hui appelés sous-développés. De nombreux économistes considèrent cet article comme fondateur de l'"économie du développement" en tant que branche spéciale de l'économie politique.

La mise en œuvre du “big push”

La loi de programme de 1960 s’inscrit dans la logique du “big push”. En effet, son but était de donner aux DOM les premiers moyens permettant de créer un cadre propice à leur développement par la réalisation des équipements collectifs indispensables au rattrapage des retards économiques.

Dans la même logique, les pouvoirs publics se sont aussi attachés à transformer les structures de l’économie de plantation (en lançant une réforme agraire, des plans de modernisation de l’économie sucrière, des gigantesques travaux dans les Hauts et l’ouest de l’île pour ouvrir de nouveaux espaces à l’agriculture), à aider l’industrie sucrière à se restructurer, à diversifier la production agricole et manufacturière.

De façon synthétique, on peut dire qu’à La Réunion le développement, depuis les années 1960, a résulté de la combinaison de deux stratégies : celle des “besoins essentiels” et celle du “big push”.



Pour financer ce développement économique et social, il fallait d'énormes capitaux. Ils ont été accordés *gratuitement et de façon continue* par l'UE et par l'État soit de façon directe (investissements publics, subventions...) soit de façon indirecte par le biais des dépenses fiscales (défiscalisation, exonération partielle d'impôts...).

V – LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME PRODUCTIF

La fin de l'économie de plantation

L'économie de plantation, qui prédominait encore au début des années 1960, n'existe plus aujourd'hui.

La mondialisation du commerce a provoqué l'effondrement des cultures secondaires d'exportation qui n'ont pas pu résister à la concurrence des pays à faibles coûts de main-d'œuvre.

La réforme foncière et la suppression du colonage ont fait émerger une nouvelle classe de petits exploitants agricoles constitués de petits propriétaires et de fermiers.

Les anciens complexes agro-industriels associant domaines fonciers et usines sucrières ont également disparu. Aujourd'hui, il ne reste plus que deux usines qui sont alimentées en cannes par des petits producteurs indépendants.

Le développement du secteur non marchand

La mise en œuvre de la politique de rattrapage nécessitait la création à La Réunion des mêmes institutions administratives, juridiques, politiques que celles existant en métropole. Les superstructures d'un État capitaliste moderne furent donc artificiellement plaquées sur une économie de plantation archaïque. Pour faire fonctionner les administrations, il fallait des fonctionnaires. La Réunion étant incapable d'en former dans les années 1950, on en attira de la métropole en leur accordant de considérables avantages qui ont ensuite été étendus à leurs collègues créoles.

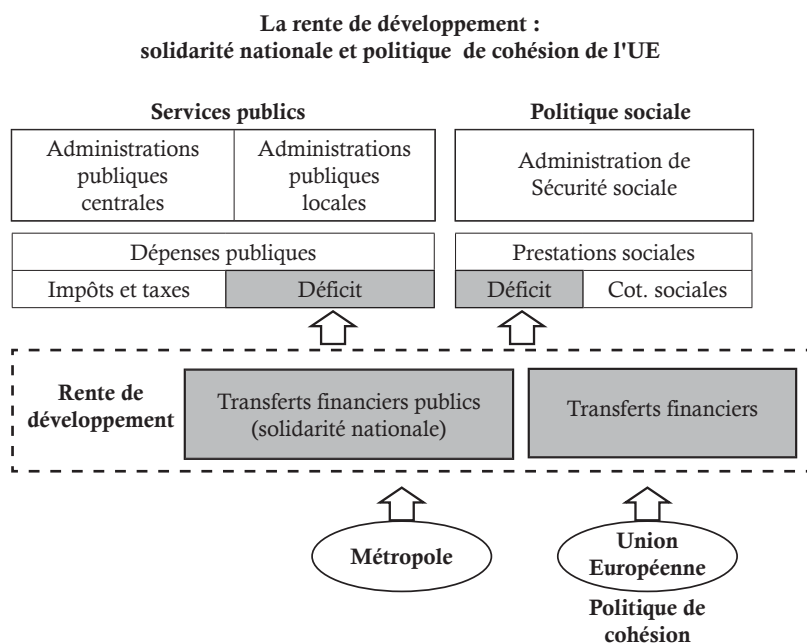
Le résultat fut un déphasage total entre les superstructures juridico-politiques et la base économique. Les aspects les plus visibles de ce déphasage sont :

- la présence d'un secteur public largement dominant ;
- le développement d'une importante couche sociale très favorisée qui n'est pas constituée que de fonctionnaires.

Le développement du capitalisme commercial

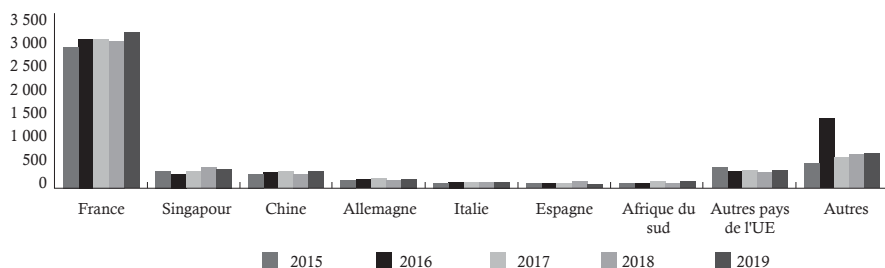
Dans le même temps, la croissance démographique, la marche vers l'égalité sociale, la prolétarianisation des colons, l'adoption par les Réunionnais de la norme de consommation métropolitaine ont entraîné une augmentation soutenue et régulière de la demande intérieure. Elle a pu être satisfaite grâce à un afflux constant des transferts financiers provenant de métropole et de l'UE dans le cadre de la solidarité nationale ou de la politique de cohésion sociale.

Ces transferts financiers correspondent à une rente de développement.



Le déversement dans l'île de cette rente a fait surgir un secteur d'import-distribution dont le développement a entraîné l'élimination, en moins de dix ans, de tous les petits commerces d'autrefois. Constitué d'oligopoles alliés aux firmes métropolitaines, ce secteur fonctionne surtout comme relais de diffusion dans l'île de marchandises produites à l'extérieur. La rente de développement a donc considérablement élargi le marché réunionnais, mais cet élargissement a surtout profité aux producteurs de métropole comme il apparaît ci-dessous.

Graphique 41 – Importations par pays (millions d'euros)



Source : Douanes, cf IEDOM, La Réunion, rapport annuel 2019, p50.

Certes, une politique d'import-substitution a été déployée par les pouvoirs publics pour diversifier l'économie de l'île en favorisant l'émergence d'un secteur industriel. Mais composé au départ de petites et moyennes entreprises à capitaux locaux, il ne pouvait guère résister à la concurrence des importations. La plupart ont fait faillite ou bien ont fini par être absorbées par des groupes étrangers ou métropolitains. Cela est tout spécialement vrai des PMI qui opéraient dans le secteur des travaux publics : à l'occasion de la réalisation des grands équipements collectifs, elles ont toutes été rachetées par des majors du BTP. Même dans l'agroalimentaire, les plus grandes entreprises réunionnaises n'ont pas réussi à se maintenir (Chane Nam) ou bien sont devenues la propriété de capitaux extérieurs (Groupe Bourbon, Quartier Français, Edena...).

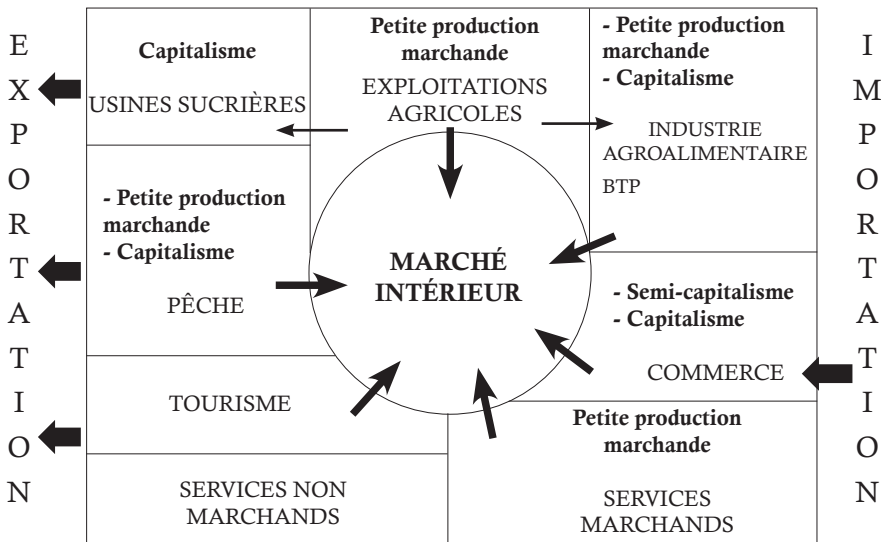
En définitive, qu'il soit commercial ou industriel, le secteur capitaliste de l'île fonctionne en relation étroite ou sous la dépendance des capitaux extérieurs. Depuis les années 1980, les principaux centres de décision économique ne se trouvent plus à La Réunion. Aujourd'hui, la rente de développement chemine dans l'île en favorisant la croissance des oligopoles commerciaux qui inondent le marché de produits importés et stimulent le développement de la société de consommation. Une partie seulement des profits que cette rente génère reste à La Réunion et fait vivre un secteur de services marchands aux entreprises ou aux particuliers. Le reste reflue vers les sociétés qui, de l'extérieur, contrôlent son économie en s'appuyant sur quelques oligopoles locaux. Nous ne disposons pas des données permettant de calculer les profits ainsi exportés et, en général, les sociétés commerciales de l'île ne déposent pas leurs comptes annuels auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

La structure du système productif

Aujourd'hui, le système productif de l'île articule plusieurs composantes :

- un imposant secteur non marchand
- une petite production marchande localisée surtout dans le secteur des services et faite d'une multitude de microstructures fonctionnant la plupart du temps sans salariés ;
- un secteur semi-capitaliste composé d'une foule de nano entreprises artisanales ;
- un secteur capitaliste composé d'une part de PMI et d'autre part de grands groupes aux ramifications internationales. Ces derniers, présents essentiellement dans le BTP et le grand commerce, occupent dans l'économie de La Réunion, une position dominante aussi bien dans la production que dans la commercialisation des biens.

Articulation des secteurs économiques et des modes de production



La Réunion dans la mondialisation capitaliste

Jusqu'à la création de l'UE, les relations économiques que La Réunion entretenait avec l'extérieur étaient pratiquement limitées à la métropole et à Madagascar. La signature du traité de Rome, puis l'adhésion de l'UE à

l'Organisation mondiale du commerce ont considérablement élargi son horizon économique.

La dépendance de l'île à l'égard des importations est très forte. Elle tient d'abord à des circonstances naturelles : ne possédant ni pétrole, ni charbon, ni gaz, La Réunion doit nécessairement en importer. Mais elle résulte aussi des choix opérés par les autorités publiques en matière de déplacements : les voitures individuelles ayant été privilégiées au détriment des transports en commun, l'augmentation du niveau de vie de la population s'est accompagnée d'une croissance soutenue du parc automobile. Il faut des carburants pour le faire fonctionner.

La modernisation de l'appareil productif et des moyens de communication est une autre cause de la dépendance à l'égard de l'extérieur. Ne produisant pratiquement aucun bien d'équipement lourd nécessaire au fonctionnement de ses entreprises, La Réunion doit en faire venir de l'extérieur.

Les terres dédiées aux productions vivrières étant très limitées et les coûts de production étant élevés, pour nourrir sa population, La Réunion doit importer massivement des produits alimentaires.

Les courants commerciaux ont été sensiblement transformés. Si les échanges de La Réunion avec les autres îles du sud-ouest de l'océan Indien restent très faibles, en revanche, ils se développent avec la France, les autres pays membres de l'UE et l'Asie.

Par ailleurs, alors qu'au début des années 1960, l'appareil productif de l'île était entièrement entre les mains des "Gros Blancs", aujourd'hui des secteurs clés de l'économie locale sont détenus par des sociétés internationales ou liés à elles par divers accords. C'est le cas de l'import-distribution où dominent les grandes enseignes nationales (Casino, Leader Price, Leclerc, Auchan, Mr Bricolage, Leroy Merlin...). Dans le BTP, tous les grands travaux publics sont réalisés par Bouygues, Colas, Holcim, Teralta qui ont racheté des sociétés (Tomi, SCPR, SBTPC...) fondées par des Réunionnais. Dans l'agroalimentaire, l'usine d'embouteillage Edena a été rachetée à Marbour par le groupe mauricien Phoenix Beverages Limited en 2016 ; les deux usines sucrières de l'île sont aujourd'hui la propriété de Tereos, second groupe sucrier mondial et présent dans dix-sept pays.

Le secteur bancaire de l'île est entièrement dominé par des capitaux extérieurs : la Banque de La Réunion a été absorbée à 100 % par la Caisse d'Épargne et de prévoyance ; la Société Générale et la Mauritius Commercial Bank détiennent la Banque française commerciale Océan Indien ; toutes les grandes banques françaises (BNP, Crédit agricole...) sont présentes dans l'île.

Si des capitaux extérieurs s'installent dans l'île, de nombreuses sociétés réunionnaises (Bourbon, Caillé, Apavou, Océinde, Marbour, Maureva...) se sont tournées vers de nouveaux horizons. L'exemple le plus illustratif de l'insertion des groupes réunionnais dans le capitalisme mondialisé est donné par Groupe Bourbon.

À partir du milieu des années 1990, il s'implante au Vietnam en fondant plusieurs sociétés évoluant dans la grande distribution (Espace Bourbon), la production du sucre (Bourbon Ben Luc) et le transport maritime (Bourbon Duc Hanh), et en créant deux usines sucrières et deux centres commerciaux avec hypermarchés.

En 2003, un nouveau plan stratégique 2003-2007 est voté qui prévoit le désengagement de toutes les activités autres que les services maritimes. En application de ce plan, le Groupe cède, entre 2005 et 2007, ses parts de Vindémia au groupe Casino et se désengage totalement du Vietnam. Les services maritimes devenant son principal métier, il prend le nom de Bourbon, et transfère son siège social à Paris en 2005³. Bourbon n'est plus un groupe réunionnais : toutes ses activités se déploient hors de l'île, les profits réalisés vont en métropole où se trouve son siège.

En 2013, pour financer la croissance de ce secteur d'activités, Jacques de Chateauevieux vend ses parts (19,4 %) dans CBo⁴ à la holding belge Hendigo. Cette cession marque pratiquement la fin de la présence à La Réunion de Groupe Bourbon : le seul lien économique qui demeure est la pêche à la légine.

À partir de 2014, la baisse du cours du pétrole met tout le secteur pétrolier en grande difficulté, ce qui conduit Jacques de Chateauevieux à changer une nouvelle fois de cap : il rachète pour 286 millions d'euros, à Jaccar Holding⁵, ses trois sociétés de transport de gaz et explique :

“...la transition énergétique qui s'amorce (nous) conduit à rechercher une diversification de (nos) activités pour accompagner ces orientations nouvelles⁶”.

³ Un communiqué du 23 avril 2007 expose les nouvelles ambitions du groupe : “Avec 4 700 professionnels et une flotte détenue en propre de 265 navires, BOURBON propose, dans plus de 25 pays, une large gamme de services maritimes à l'offshore pétrolier, du remorquage, de l'assistance, du sauvetage et du transport de vrac. D'ici 2010, conformément au plan stratégique, BOURBON ambitionne le leadership des services maritimes à l'offshore moderne...”. En 2018 le siège est transféré à Marseille.

⁴ Au début des années 2000, Groupe Bourbon possédait encore dans l'île un vaste domaine foncier. En 2004, J. de Chateauevieux décide de l'utiliser en créant CBo Territoria, une société foncière détenant plus de 3 000 hectares. Elle déploie ses activités dans l'aménagement du territoire, la promotion immobilière (construction de maisons, d'immeubles, de locaux d'entreprise) et la location de logements, bureaux... lui appartenant en propre.

⁵ Jaccar (contraction de Jacques et Caroline, son épouse) est une société appartenant à la famille de Chateauevieux et dont le siège social est au Luxembourg.

⁶ <http://outremers360.com/economie/economie-jacques-de-chateauvieux-reprend-les-rennes-du-groupe-bourbon/>.

Mais la situation de l'entreprise ne s'améliore pas, bien au contraire. En très grande difficulté financière (sa dette s'élèverait à 2,7 milliards d'euros), Bourbon Corporation demande que sa holding et sa sous-holding, Bourbon Maritime, soient placées en redressement judiciaire. Cette demande est validée en août 2019⁷. Mais il n'y a qu'une seule offre de reprise qui provient de Société Phocéenne de Participations (SPP)⁸. En janvier 2020, l'ensemble des actifs et activités de Bourbon Corporation lui sont cédés ce qui fait d'elle le nouveau propriétaire de Bourbon Maritime (sous-holding de Bourbon Corporation) et des marques Bourbon.

Finalement, le 27 avril 2020, le tribunal de commerce de Marseille place Bourbon Corporation en liquidation judiciaire. Cependant, il est prévu que la SPP, propriétaire à 100 % de Bourbon Maritime, présente un plan de redressement de cette société pour qu'elle puisse poursuivre ses activités.

En définitive, la liquidation judiciaire de Bourbon Corporation ne représente pas une perte pour La Réunion puisque cette société n'y est plus présente depuis 2005. Par ailleurs, la famille Chateaufieux perd une branche s'activités mais dispose encore d'importants intérêts. Sa holding Jaccar, placée en procédure de sauvegarde, continue de contrôler quelques entreprises d'importance, notamment Setaf-Saget (transport en vrac sec) et Sapmer (pêche industrielle).

VI – LES NOUVELLES CLASSES SOCIALES

Du fait des bouleversements du système productif, la structure sociale de La Réunion d'avant la départementalisation a été totalement transformée.

Les Gros Blancs qui, formaient jadis la "plantocratie", n'existent plus en tant que classe sociale : ils ont vendu leurs domaines et usines et réinvesti leurs capitaux dans d'autres secteurs et parfois dans d'autres pays. Les membres de cette "bourgeoisie du sucre" se sont mués en commerçants, industriels et prestataires de services.

La réforme foncière a fait disparaître la classe des colons partiaires. Un certain nombre d'entre eux sont devenus petits propriétaires-exploitants agricoles. La plupart des autres (ainsi que leurs descendants), démunis de tous moyens de production, sont aujourd'hui des salariés, des microentrepreneurs ou des chômeurs.

⁷ Les sociétés opérationnelles peuvent cependant continuer à servir leur clientèle normalement. La procédure doit permettre à Bourbon de poursuivre ses négociations avec ses créanciers.

⁸ La SPP est détenue par la BNP Paribas, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, CM-CIC Investissement SCR, Crédit Lyonnais, Natixis et Société Générale. La SPP détenait alors 75 % de la dette de Bourbon Corporation.

La bourgeoisie compradore, c'est-à-dire celle qui, implantée à La Réunion, tire ses profits des liens commerciaux tissés avec l'extérieur, tenait très peu de place jusqu'à la fin des années 1950. Ces liens ont commencé à se renforcer à partir de 1959 (création de Prisunic par la famille Lawson, des Nouvelles Galeries par Tsang King Sang en 1972). Mais le tournant décisif est pris dans les années 1980 avec l'extension à La Réunion de la norme métropolitaine de consommation qui a entraîné l'importation massive de biens de consommation (voitures, réfrigérateurs, vêtements, aliments...). L'implantation du premier hypermarché dans l'île en 1988, puis la multiplication de ce type de magasin a entraîné la disparition de la classe des petits commerçants "zarabs" et chinois d'autrefois. Presque tous ont fermé boutique. Certains ont pu maintenir ou développer leur activité en modernisant et spécialisant leur appareil de distribution. Les plus dynamiques se sont alliés avec les grandes enseignes métropolitaines pour dominer en partie la grande distribution.

La bourgeoisie compradore sert de relais aux industries extérieures en écoulant à La Réunion les marchandises importées. Ce faisant, elle capte sous forme de profit commercial une partie de la plus-value produite à l'extérieur de l'île. Certes, elle écoule aussi des produits locaux, mais les volumes sont incomparablement plus faibles. Aujourd'hui, la bourgeoisie compradore locale a totalement remplacé les Gros Blancs comme classe dominante⁹.

Les fonctionnaires forment une nouvelle classe sociale aux effectifs nombreux. Ils bénéficient de confortables revenus, de la garantie d'emploi et leur sort ne dépend pas des performances de l'économie locale. Aujourd'hui, au Parlement, des élus proposent de supprimer les primes dont ils bénéficient. Mais, après Yves Jégo, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a assuré le 27 novembre 2017, sur Public Sénat, que

"...dans ce gouvernement, il n'est pas question de remettre en cause la surrémunération, elle est calculée avec deux éléments : le coût de la vie dans les territoires – la surrémunération a des taux différents selon les territoires –, mais aussi l'éloignement¹⁰".

Certes, mais le fait qu'en 2017 les fonctionnaires civils de La Réunion soient 72 350, occupent 27,4 % du total des emplois et contribuent à hauteur de 36 % à la formation de la valeur ajoutée a sans aucun doute pesé en faveur de cette décision.

⁹ Cf. Chapitre 22, paragraphe 1.3.3.

¹⁰ De son côté Yves Jégo, secrétaire d'État à l'Outre-mer, déclarait le 26 Septembre 2008, lors d'une visite à La Réunion : "Il n'est pas question pour le gouvernement de toucher à la surrémunération des fonctionnaires, qui est, elle, totalement fondée et légitime".

Enfin, dans la société de plantation d'autrefois, il existait un lien entre la répartition de la société en classes sociales et la répartition de la population en groupes ethniques. Ce lien persiste-il aujourd'hui ? Il est impossible d'apporter une réponse claire à cette question car d'une part, la loi française restreint fortement le droit de collecter des données sur l'origine ethnique ou raciale des personnes¹¹, et d'autre part parce que la population réunionnaise est très métissée.

VII – LES LIMITES DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

L'analyse des comptes économiques a montré que, grâce aux transferts financiers venant de l'extérieur, La Réunion a pu connaître une croissance économique bien supérieure à celle de la métropole. Cette croissance a incontestablement permis de relever de façon décisive le niveau de vie moyen de la population. Aujourd'hui, la misère, les bidonvilles, ont disparu, l'accès gratuit à l'école et aux soins est possible à tous.

Pour autant, des problèmes cruciaux n'ont pas été résolus. Ils viennent du fait que la politique de développement, mise en œuvre à La Réunion s'est traduite, par une augmentation considérable de la demande, accompagnée d'une greffe de la norme métropolitaine de consommation qui s'est diffusée de façon accélérée dans l'île à partir du début des années 1980. L'éventail des biens désirés par la population s'est ainsi considérablement élargi. Les producteurs locaux ne pouvant répondre qu'à une infime partie de cette demande celle-ci n'a pu être satisfaite qu'en augmentant les importations.

Le capitalisme commercial est le grand gagnant de cette évolution économique et sociale. Pour mieux capter une large partie des transferts financiers extérieurs, les commerçants ont rapidement restructuré leur appareil de distribution. Les petites boutiques ont disparu au profit des hypermarchés. Alliés aux grandes enseignes métropolitaines ils diffusent massivement les produits industriels venant pour l'essentiel de métropole. Le capital commercial est devenu le secteur *dominant* de l'économie. L'industrie locale doit donc se contenter de quelques niches. Par ailleurs, la canne occupant l'essentiel des terres cultivables et plus de 40% de la superficie de La Réunion (100 000 ha) étant devenu "patrimoine

¹¹ la loi de 1978 "Informatique et libertés" dispose qu'"il est interdit de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci ... (Mais) La Commission nationale de l'informatique et des libertés étudie au cas par cas les demandes de chercheurs ou sondeurs, en fonction de la finalité de l'étude et de l'institution qui la réalise, du consentement des personnes interrogées et de l'anonymat des données".

mondial de l'humanité", il reste très peu de terres pour les cultures vivrières. Dans un tel contexte, les productions industrielles et vivrières ne peuvent guère se développer de façon extensive car elles sont prises dans un étau dont les trois mâchoires sont la concurrence des importations, la canne et le "patrimoine mondial de l'humanité".

À ces facteurs s'est ajoutée l'augmentation continue du SMIC qui a élevé les coûts de main-d'œuvre. Soutenues par des aides publiques massives, les entreprises réunionnaises ont été conduites à investir prioritairement en moyens de production pour développer la productivité et résister à la concurrence des importations.

Cette politique a permis de créer des emplois, mais pas suffisamment pour ramener le taux de chômage à un niveau "acceptable" de sorte qu'une grande partie de la population n'a comme ressources que les minima sociaux. Parallèlement, le développement du capitalisme ayant permis la formation d'une classe de nouveaux riches et les avantages consentis au lendemain de la départementalisation à certaines couches sociales favorisées n'ayant pas été remis en cause, de profondes inégalités de revenus, de patrimoine et de culture persistent. Ces ingrédients constituent un mélange détonnant qui ne peut manquer d'exploser à la moindre étincelle.

Il est manifeste que la politique économique déployée depuis le début des années 1960 n'a pas créé les ressorts qui permettraient à La Réunion de se développer selon le modèle métropolitain sans l'apport constant d'aides massives venant de l'extérieur. Si celles-ci cessaient, il est clair que l'économie et la société, telles qu'elles fonctionnent actuellement, s'effondreraient en très peu de temps. En somme, La Réunion est semblable à une plante qui ne peut continuer à vivre comme elle le fait aujourd'hui que parce qu'une partie importante de ses racines est ancrée en métropole et dans l'UE où elles puisent les éléments nutritifs nécessaires à son existence et son développement.

Sa protection fondamentale réside dans son statut de région ultrapériphérique qui lui assure juridiquement la compensation de ses handicaps. Si la France sortait de l'UE, La Réunion ne bénéficierait plus de ce statut. Ce serait alors à la métropole de prendre en charge toutes les aides actuellement consenties aux Réunionnais. Mais les Français accepteraient-ils ? Si ce n'est pas le cas, La Réunion devra alors compter sur ses propres forces pour vivre. Il s'ensuivra forcément une restructuration économique et sociale d'ensemble dont personne ne peut dire quelles en seraient les conséquences. Enfin, même si toutes les aides venant de l'extérieur continuent d'arriver, il est douteux que le processus de "convergence" avec la métropole puissent se poursuivre jusqu'à une résorption totale des écarts...ce qui est pourtant l'objectif de la politique de rattrapage.

L'ÎLE DE LA RÉUNION (1961-2020)

DE LA PLANTATION AU CAPITALISME DÉPENDANT

TABLE

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE : L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL	13
CHAPITRE 1 LA RÉUNION DANS LE CONTEXTE MONDIAL	15
1 - Décolonisation et géostratégie	15
1.1 – La France dans le sud-ouest de l'océan Indien en 1959	15
1.2 – L'indépendance de Madagascar et des Comores	17
1.3 – Les revendications territoriales	17
2 - L'espace maritime français dans l'Océan Indien	19
2.1 - Les Zones Économiques Exclusives	19
2.2 – La présence militaire française : les FAZSOI	20
3 - Les DOM dans l'Union européenne	21
3.1 – Les relations entre l'UE et les PTOM : la convention de Lomé	21
3.2 – L'intégration des DOM dans l'UE	22
4 - L'OMC et le nouveau cadre du commerce international	28
4.1 – La création de l'OMC	28
4.2 – Les accords économiques de l'UE avec les pays tiers	28
4.3 – La réforme de la Politique agricole commune	31
CHAPITRE 2 NOUVEAU CONTEXTE NATIONAL ET RÉORGANISATION DES INSTITUTIONS	33
1 - Stabilité politique, croissance et crise économique	33
1.1 – Retour de la stabilité politique	33
1.2 – Croissance et crise économique	33

2 - La réorganisation des institutions administratives	35
2.1 – La période 1960 – 1980	35
2.2 – La décentralisation	38
2.3 – Composition et importance des “administrations publiques	42

DEUXIÈME PARTIE

DÉPÉRISSEMENT ET FIN DE LA SOCIÉTÉ DE PLANTATION

CHAPITRE 3

LA TRANSFORMATION DES BASES DE L'ÉCONOMIE DE PLANTATION

	49
1 - L'économie de plantation au début des années 1960	49
1.1 – Définition de l'économie de plantation	49
1.2 – L'étendue de l'économie de plantation	50
1.3 - Les modes de production	50
1.4 - Les exportations	51
1.5– La répartition du prix du sucre entre usiniers et planteurs	52
1.6 – La reproduction de la base économique	52
2 - La transformation des structures agraires	53
2.1 – Concentration foncière et utilisation du sol	53
2.2 – La réforme du colonage	54
2.3 - Le développement du fermage	55
2.4 – La réforme foncière et le développement du petit paysannat	56

CHAPITRE 4

INTÉGRATION AU MARCHÉ MONDIAL ET ÉLIMINATION DES CULTURES SECONDAIRES D'EXPORTATION

	59
1 - Le thé	59
2 - Le tabac	60
2.1 - La situation au début des années 1960	60
2.2 - La relance de la production	60
2.3 – L'effondrement	61
3 – Le géranium	62
3.1 – La situation au début des années 1960	62
3.2 – La régulation du marché	64
3.3 – Le déclin	66
3.4 – La crise finale	67
4 - Le vétiver	68
4.1 – Généralités	68

4.2 – De la crise au redressement	68
4.3 – L’inexorable déclin	69
5 - La vanille	70
5.1 - La situation au début des années 1960	70
5.2 - L’évolution de 1960 à 1985	72
5.3 – Le déclin de 1985 à 2012	73
5.4 – Le rebond depuis 2012	74
CONCLUSION	75
CHAPITRE 5	
LA FILIÈRE CANNE DANS LE CADRE DE L’OCM-SUCRE	77
1 – La politique agricole commune et l’OCM-Sucre	77
1.1 - La Politique agricole commune (PAC) : généralités	77
1.2 – Les quatre piliers de l’OCM-Sucre	78
1.3 – Les handicaps de la filière réunionnaise	79
2 – La crise des années 1970	80
3 – Les transformations de la filière canne/sucre	81
3.1 – Les soutiens publics au secteur cannier	82
3.2 – La restructuration de l’industrie sucrière	83
3.3 – Prix de la canne et répartition des revenus	87
CHAPITRE 6	
LE SUCRE DE LA RÉUNION DANS LE MARCHÉ MONDIALISÉ	89
1 - La réforme de 1995	89
2 – la réforme de 2006	90
2.1 – Les causes de la réforme	90
2.2 – Les principales dispositions de la réforme de 2006	91
2.3 – Bilan de la réforme	91
3 – La libéralisation totale du marché communautaire du sucre	93
3.1 – La suppression des quotas et des prix garantis	93
3.2 – La guerre des prix et la surproduction mondiale	94
3.3 – Les soutiens publics à la filière canne de La Réunion	95
3.4 – Mondialisation et nouvelles menaces	96

TROISIÈME PARTIE

LA CRÉATION DES BASES D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE 7

LE FREINAGE DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE 103

1 – La migration des “pupilles” de la DDASS	103
1.1 – Les objectifs de la politique de “migration des pupilles”	103
1.2 – L’organisation de la migration	104
1.3 – Bilan économique et démographique de la migration des pupilles	105
2 - La politique de migration de travail	106
2.1 – Les objectifs de la politique de migration de travail	107
2.2 - L’organisation de la migration et les flux migratoires	109
2.3 – La population réunionnaise en métropole	113
2.4 - L’impact démographique des migrations sur La Réunion	115
3 - Fécondité et régulation des naissances	117
3.1 – La baisse de la fécondité	117
3.2 - Les facteurs de la baisse de la fécondité	118

CHAPITRE 8

LES ÉNERGIES ET L’OUTILLAGE ÉCONOMIQUE COLLECTIF 123

1 - Les énergies	123
1.1 – La dépendance par rapport aux importations	123
1.2 – Les carburants : importation, stockage et distribution	124
1.3 – L’électricité	125
2 - Les voies et moyens de communication	130
2.1 – La suppression du chemin de fer	130
2.2 - Le réseau routier	131
2.3 - La construction du Port Est en baie de La Possession	140
2.4 - Infrastructures aéroportuaires et transport aérien	143
2.5 – Les télécommunications	147
3 - L’espace dédié à la production	150
3.1 – Les zones d’activité des Bas de l’île	150
3.2 - L’irrigation	151
3.3 – Les programmes de développement des Hauts de l’île	153

CHAPITRE 9	
L'ENTRETIEN ET LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	159
1 - La pauvreté de masse en 1960	159
1.1 - Les pauvres et leurs conditions de vie	159
1.2 - Les causes de la pauvreté	160
2 - Augmentation des salaires et des prestations sociales	163
2.1 - Les salaires	163
2.2 - Les revenus de transfert	164
3 - Les progrès dans le domaine de la santé	175
3.1 - L'extension de la couverture du "risque" maladie	175
3.2 - Les équipements publics de santé et le personnel soignant	176
4 - L'élévation du niveau d'éducation et de formation professionnelle	177
4.1 - La situation au début des années 1960	177
4.2 - Les années 1960-1980	177
4.3 - Les progrès depuis 1980	178
CHAPITRE 10	
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT	181
1 - Bidonvilles et lois anti-bidonvilles	181
1.1 - Prolifération des bidonvilles et menace séparatiste	181
1.2 - La résorption de l'habitat insalubre : les lois Debré et Vivien	182
2 - Les débuts des logements sociaux de 1960 à 1980	183
2.1 - Les logements sociaux en zone rurale	183
2.2 - Les logements sociaux en zone urbaine	184
3 - La politique du logement social (1980-2000)	185
3.1 - Le rapport du GREHAS	185
3.2 - La création de la ligne budgétaire unique (LBU)	186
3.3 - Nouveaux financements et nouveaux opérateurs	187
4 - Défiscalisation et logement social	188
4.1 - Lois de défiscalisation et production de logements	188
4.2 - La crise du logement social (2000 - 2009)	188
4.3 - La crise des "subprimes" et la relance par la défiscalisation	189
5 - Bilan	191

CHAPITRE 11	
LES UNIFICATIONS MONÉTAIRES	193
1 – Le remplacement du franc CFA par le franc français	193
1.1 - La création du franc CFA et de l'index de correction	193
1.2 – Le passage du franc CFA au franc français	196
2 – Du franc à l'euro	200
2.1 – Les raisons de la création de l'euro	200
2.2 – Le passage à l'euro et l'IEDOM	200
2.3 – L'euro et l'inflation à La Réunion	201

QUATRIÈME PARTIE
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME
PRODUCTIF

CHAPITRE 12	
LA CROISSANCE DE LA DEMANDE	205
1 - Les évolutions sociodémographiques	205
1.1 – Une croissance démographique rapide	205
1.2 – L'augmentation du nombre des ménages	205
2 - La prolétarianisation des populations rurales	206
2.1 – La réforme foncière et les PMES	206
2.2 – L'élimination des cultures secondaires d'exportation	206
2.3 – Les équipements collectifs et l'urbanisation	206
2.4 – La concentration foncière	207
2.5 - Sauvetage de l'industrie sucrière et prolétarianisation	207
3 - L'augmentation des revenus	208
4 - La diversification des besoins	209
4.1 - Bassins d'emploi et déplacements quotidiens	209
4.2 – La diffusion à La Réunion de la norme moderne de consommation	210

CHAPITRE 13	
IMPORT-DISTRIBUTION ET RESTRUCTURATION DE L'APPAREIL COMMERCIAL	217
1 - La croissance des importations	217
2 - Le développement du capitalisme commercial	219
2.1. - La période 1970 – 1980	219
2.2 - La croissance du secteur commercial depuis les années 1990	220

3 - La restructuration de l'appareil de distribution	221
3.1 - Grand commerce et détaillants au début des années 1960	221
3.2 - L'évolution des structures du commerce de 1960 à 1980	222
3.3 - La grande distribution depuis les années 1980	224

CHAPITRE 14

LIBERTÉ DES PRIX ET POLITIQUE DE L'OFFRE 229

1 - Le retour à la liberté des prix	229
1.1 - La suppression de l'encadrement des prix	229
1.2 - La législation des prix dans les DOM	231
2 - L'octroi de mer et la compensation des surcoûts	231
2.1 - L'octroi de mer jusqu'en 1992	231
2.2 - La réforme de 1992	232
2.3 - Le fonctionnement de l'octroi de mer depuis 2015	233
2.4 - La légalité de l'octroi de mer	234
3 - l'accumulation initiale du capital	235
3.1 - La transformation de l'épargne locale en capital	235
3.2 - La SAFER et la conversion du capital foncier en capital argent	236
3.3 - Les crédits bancaires pour investissement	236
3.4 - Les aides publiques à l'accumulation initiale du capital	238

CHAPITRE 15

DIVERSIFICATION AGRICOLE, IMPORT-SUBSTITUTION ET DÉPENDANCE EXTÉRIEURE 245

1 - la production alimentaire au milieu des années 1970	245
1.1 - L'élevage	245
1.2 - Les fruits et légumes	247
1.3 - Les productions alimentaires	249
2 - Les facteurs de la diversification agricole	249
2.1 - Extinction du colonge et fin de l'endettement des agriculteurs	249
2.2 - La transformation des mentalités	250
2.3 - Le développement du mouvement coopératif	251
2.4 - Les aides publiques à l'agriculture	254
3 - La diversification de la production agricole	257
3.1 - La polyculture-élevage autour de la canne	257
3.2 - La spécialisation	258
4 - Croissance de la production mais dépendance extérieure	259
4.1 - La viande	259
4.2 - Le lait	261
4.3 - Les fruits et légumes	262

CHAPITRE 16

L'INDUSTRIALISATION AUTOUR DU BTP ET DE L'AGROALIMENTAIRE

267

1 - Les premiers pas de l'industrialisation (1960 – 1980)	267
1.1 – L'industrie en 1960	267
1.2 - Les premières industries manufacturières	268
1.3 – L'évolution de l'industrie jusqu'en 1980	269
2 - L'industrialisation autour du pôle de la construction	271
2.1 – Les spécificités de la production des bâtiments et travaux publics	271
2.2 – Les facteurs déterminants du niveau d'activité	271
2.3 – Le profil de l'évolution de l'activité du BTP	272
2.4 – Évolution de la structure du secteur du BTP	273
2.5 – Le poids économique du BTP	274
3 - Le développement des agro-industries	275
3.1 – Les caractéristiques de l'industrie agroalimentaire locale	275
3.2 – Les filières animales	277
3.3 – La filière fruits et légumes	282
4 - Bilan de l'industrialisation	283
4.1 – La politique d'industrialisation : instruments et objectifs	283
4.2 – Le faible poids économique de l'industrie	284
4.3 - La dépendance à l'égard des importations	286
4.4 - L'emploi et la valeur ajoutée	288

CHAPITRE 17

LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES MARCHANDS

289

1 - La croissance des services marchands	289
1.1 - Des définitions variables	289
1.2 - L'évolution des emplois et de la valeur ajoutée	290
2 - Services aux ménages et services aux entreprises	292
2.1 – Le développement des services marchands aux ménages	292
2.2 – Le développement des services marchands aux entreprises	293
3 - "L'hypertrophie" des services marchands : une construction statistique	294
3.1 – Les contours changeants du secteur	294
3.2 – Le transport et l'entreposage	295
3.3 – Les technologies de l'information et de la communication	295
3.4 – La restauration	295
3.5 – Chômage et création d'entreprises de services	296

CHAPITRE 18	
ÉMERGENCE DU SECTEUR DE LA PÊCHE	297
1 - Une activité fortement encadrée	297
1.1 - Les conventions internationales	297
1.2 - La politique européenne de pêche	298
1.3 - L'encadrement de la pêche réunionnaise	299
2 - L'évolution du secteur depuis 1980	300
2.1 - Les facteurs de la croissance	300
2.2 - La pêche artisanale	301
2.3 - La petite pêche semi-capitaliste au large des côtes de l'île	303
2.4 - La grande pêche capitaliste	304
CHAPITRE 19	
LE TOURISME : RÉSIDENTS ET NON RESIDENTS	309
1 - Tourisme et industrie du tourisme	309
2 - Le tourisme intérieur des résidents	310
2.1 - Les transformations du tourisme intérieur	310
2.2 - Situation actuelle du tourisme intérieur des résidents	311
3 - Le tourisme des non résidents	312
3.1 - De la Libération au milieu des années 1980	312
3.2 - Le tourisme des non-résidents de 1986 à 1990	313
3.3 - Le développement du tourisme depuis 1990	313
4 - Bilan et perspectives	318
CHAPITRE 20	
LES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME PRODUCTIF	321
1 - L'évolution des secteurs d'activité	321
1.1 - La théorie des trois secteurs	321
1.2 - La transformation des emplois	322
1.3 - La valeur ajoutée	322
2 - Les deux sections productives	324
2.1 - Reproduction et décomposition du système productif en sections	324
2.2 - La reproduction du système productif de la plantation	325
2.3 - Le déséquilibre actuel des sections productives	325
3 - Les modes de production	325
3.1 - La classification officielle des entreprises	326
3.2 - Les modes de production	326
3.3 - Les modes de production par secteur d'activité	327

4 – La domination du mode de production capitaliste	329
4.1 – Répartition des entreprises par modes de production	329
4.2 – Le développement du capitalisme	329

CHAPITRE 21

LES GROUPES DOMINANTS 335

1 – Les groupes dominants de l'import-distribution	335
1.1 – La grande distribution à dominante alimentaire	336
1.2 – La grande distribution diversifiée	338
2 – Les groupes de l'agroalimentaire	342
2.1 – L'ascension et la chute du groupe Chane Nam	342
2.2 – URCOOPA	343
2.3 – Les groupes de l'industrie sucrière	345
3 – L'implantation des multinationales du BTP	347
3.1 – Tomi, SCPR, GTOI, Colas, Bouygues	347
3.2 – La SBTPC, la SOGEA, Vinci	348
3.3 – La domination des multinationales du BTP	349
4 – Diversification et internationalisation de groupes réunionnais	350
4.1 – OCÉINDE	350
4.2 – Marbour	351
4.3 – Cirrus - Maureva : éditeur de logiciels pour l'aviation	354

CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE 357

CINQUIÈME PARTIE

CROISSANCE, DÉVELOPPEMENT ET DÉSÉQUILIBRES

CHAPITRE 22

CROISSANCE ET FLUCTUATIONS CONJONCTURELLES 361

1 - La croissance	361
1.1 - Croissance économique et rattrapage du PIB par habitant	361
1.2 – La rente de développement	362
1.3 – Importation de marchandises et transfert de profit	366
1.4 – Transferts financiers extérieurs et croissance dépendante	369
2 - Les fluctuations conjoncturelles	371
2.1 – Croissance et crise des années 1970	371
2.2 – De la relance de 1981 au ralentissement de 1983-1985	374
2.3 – Forte croissance de 1986 à 1992	375

2.4 – La crise de 1993	376
2.5 – Une longue période de croissance de 1994 à 2008	376
2.6 – Les années 2009 – 2013 : crise et reprise	378
2.7 – Une reprise arrêtée par la pandémie mondiale (2014 – 2020)	382
CONCLUSION	390

CHAPITRE 23

LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 391

1 - La progression de l'IDH de La Réunion	391
1.1 – L'IDH des DOM et des îles du sud-ouest de l'océan Indien	391
1.2 – La réduction de l'écart de développement avec la métropole	392
2 – Les composantes de l'IDH	392
2.1 - L'espérance de vie à la naissance	392
2.2 – Le PIB par habitant	394
3 - Les incertitudes pour l'avenir	395
3.1 – La prévalence du diabète	395
3.2 – Les limites de la réduction de l'écart du PIB/habitant	396

CHAPITRE 24

LE CHÔMAGE DE MASSE 397

1 - Évaluation et évolution du chômage	397
1.1 – Les statistiques du chômage	397
1.2 – Un chômage massif	400
1.3 – La persistance du chômage de masse	402
2 - L'offre de travail	404
2.1 - Prolétarianisation des colons et mécanisation des travaux agricoles	404
2.2 – La croissance de la population active	404
2.3 – Le niveau d'instruction et de formation	400
3 - Les politiques anti-chômage	407
3.1 – Les premiers dispositifs de lutte contre le chômage (1963 – 1981)	407
3.2 – L'aggravation du chômage	408
3.3 – Les dispositifs anti-chômage depuis les années 1980	409
4 - Bilan des politiques anti-chômage	419
4.1 - Les contrats aidés	419
4.2 - La baisse des cotisations sociales patronales	419
4.3 - Les aides à la création d'entreprise	421
4.4 - Défisicalisation des investissements et création d'emplois	421

CONCLUSION	424
CHAPITRE 25	
INÉGALITÉS ET PAUVRETÉ DE MASSE	427
1 - Les origines des inégalités	427
1.1 - Les inégalités issues de l'économie de plantation	427
1.2 - Les inégalités de revenus issues de la départementalisation	427
2 - L'évolution des inégalités	429
2.1 - L'évolution des inégalités de revenus	429
2.2 - Les inégalités de patrimoines	432
2.3 - La persistance de l'illettrisme	433
3 - La pauvreté de masse	435
3.1 - Définition	435
3.2 - L'ampleur de la pauvreté	435
CHAPITRE 26	
LA VIE CHÈRE	439
1 - Le niveau général des prix	439
2 - Les causes de la vie chère	440
2.1 - La surrémunération des fonctionnaires	440
2.2 - Les prix des produits importés	442
2.3 - Les prix des biens produits à La Réunion	443
2.4 - Les marges commerciales	446
3- Les prix des principaux produits	447
3.1 - Les produits alimentaires	447
3.2 - Les automobiles	451
3.3 - Les matériaux de construction	451
3.4 - Les carburants	453
CONCLUSION	457

CHAPITRE 27	
LES LUTTES SOCIALES CONTRE LA VIE CHÈRE	459
1 – La baisse du pouvoir d’achat des plus pauvres	459
2 – Les luttes sociales et les émeutes	460
3 – Les politiques contre la vie chère	462
3.1 – Les accords de modération des prix	462
3.2 - L’amélioration du fonctionnement de la concurrence	466
3.3 - La concurrence fera-t-elle diminuer l’écart des prix ?	468
3.4 – Les luttes sociales de novembre 2018	471
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	
I – Les données naturelles, historiques et internationales	476
II – Du sous-développement à la politique de rattrapage	477
III – Les mesures d’urgence	478
IV – La stratégie de développement : le « big push »	479
V- Les transformations du système productif	481
VI – Les nouvelles classes sociales	486
VII – Les limites du modèle de développement	488
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, SCHEMAS ET CARTES	493
INDEX	501
BIBLIOGRAPHIE	505
PRINCIPAUX SIGLES ET ACRONYMES	515
TABLE	519